

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2024\_3\_4**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 30

Votants : 36

**Objet : APD 2 - Ombrelle  
rénovation énergétique**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 19 mars à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du Smited , ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Mars 2024

**Titulaires** : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Madame HAYE Nadia, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur CLEMENT Philippe

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur GIRARD Régis

**Pouvoirs** :

Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre  
Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Madame BERNARDEAU Lydie  
Monsieur DUMOULIN Guillaume a donné pouvoir à Madame ARNAUD Magdalena  
Madame GUITTON Sylvie a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques  
Madame SAUZE Magalie a donné pouvoir à Madame MICOU Corine  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s)** : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur FAVREAU Jacky

**Excusé(s)** : Madame CHAUSSERAY Francine, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame SAUZE Magalie, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance** : Madame Danielle TAVERNEAU

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Vu la compétence « Création et gestion de multiaccueil »

Vu le projet de construction d'un multiaccueil 16 places comprenant la réhabilitation et l'extension de la halte-garderie l'Ombrelle à St Pardoux-Soutiers

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 18 avril 2023 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'agence C+M ARCHITECTES de Jonzac pour un montant de 85 424.32 € ht

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 12.12.2023 validant l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre portant les honoraires de maîtrise d'œuvre à 87 344.32 € ht

Vu l'audit énergétique réalisé le 30.11.2023

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 janvier 2024 validant les travaux d'extension et la réhabilitation de l'existant pour un montant de travaux s'élevant à 1 212 800 € ht pour la demande de subvention au titre de la Detr

Considérant l'estimation des travaux par l'architecte phase APD intégrant les travaux de rénovation énergétique sur l'existant pour un montant total de 1 353 000 € ht

Considérant le plan prévisionnel de financement ci-après :

DEPENSES	HT	RECETTES prévisionnelles	montant	%
DEMOLITION ET DESAMIANTAGE	23 492,54	DETR	300 000,00	19,12%
AMO	36 400,00	CAF FDS PAEI EAJE	241 000,00	15,36%
CONTRÔLE TECHNIQUE + SPS	11 545,00	CAF FDS ALSH	300 000,00	19,12%
ETUDE DE SOL	4 790,00	MSA	35 000,00	2,23%
HONORAIRES MOE	140 208,96	FONDS VERT	173 614,48	11,06%
TRAVAUX EXTENSION MULTIACCUEIL	1 049 250,00	SIEDS	104 168,69	6,64%
TRAVAUX REHABILITATION EXISTANT	96 730,00	emprunt MSA 0%	150 000,00	26,48%
TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE EXISTANT	207 020,00	AUTOFINANCEMENT /emprunt	265 653,33	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 569 436,50</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 569 436,50</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- D'approuver l'avant-projet définitif global de travaux pour 1 353 000 € ht dont 207 020 € ht pour la rénovation énergétique sur l'existant
- De solliciter une subvention au titre du FONDS VERT - axe1 rénovation énergétique des bâtiments publics et auprès du SIEDS
- D'arrêter le montant des honoraires définitifs de maîtrise d'œuvre au stade APD à 140 208,96€ht
- De solliciter une aide à l'investissement et un prêt à 0% auprès de la MSA dont le montant sera défini en fonction des subventions accordées
- D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent

**Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0**

Le secrétaire de séance  
Danielle TAVERNEAU

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 19/03/2024  
Publié le 27/03/2024  
Transmis en sous-préfecture le 27/03/2024

Fait et délibéré, les jour,  
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

